

■ **Bastra AG**, à Carouge (GE), CH-660-0183994-5, commerce de marchandises et opérations commerciales en gros, etc. (FOSC du 03.04.2007, p. 7). Procuration collective à deux a été conférée à Moulin William et Vassalli Marc; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Procuration collective à deux a été conférée à Alder Daniel, de Urnäsch, à Zurich, Bigler Liselotte, de Worb, à Wädenswil, Huber Georg, de Kirchberg (SG), à Illnau-Effretikon, Streichenberg Christoph, de Bâle, à Spreitenbach, Studer Daniel, de Schlatt, à Aarau, Vandenberghe Frédéric, d'Aarwangen, à Veigy, F, Zimmermann Ursula, de Vitznau, à Berne. Signature collective à deux a été conférée à Laube Gerd, de Neuhausen am Rheinfall, à Oberrieden, directeur, et Gfeller Daniel, de Röthenbach im Emmenthal, à Suhr.

Journal no 5887 du 03.05.2007
(03923552 / CH-660.0.183.994-5)